



**COMMISSION DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS DE L'OCEAN INDIEN**

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DES EXPERTS DE LA CJSOI
A l'hôtel « Kempinski » 19 avril 2018 à Djibouti**

Président de séance : ABCHIR ALI HASSAN

Expert Sports de Djibouti

**Rapporteurs : 1. M. MOHAMED ALI ABDILLAHI
2. Mme MARIAM MOUSTAPHA ALI**

COMORES	M. EL-AMIR AHAMADI SAID Mme HAOUлата AHAMADA	Expert Sports Expert Jeunesse
MADAGASCAR :	M. SYLVESTRE TSIAHOUA Mme Julia Francette RANDRIAMANATENA M. Anselme RABIBISOA	Expert Sports Experte Jeunesse Chef de Delegation
DJIBOUTI :	Mme Aslie MOUHOU MED HOUSSEIN	Experte Jeunesse
MAURICE :	M. Prasand UJODHA Mme Marielle-Noel DABEECHARUN	Expert sports & Chef de Délégation Experte Jeunesse
MAYOTTE :	M. David HERVE Mme Marie-Claire LOMBARD- DONNET	Expert sports & Chef De délégation Experte Jeunesse et Chef de délégation adjoint
LA REUNION :	M. Nicolas VOUILLON Mme Sylvie TUMOINE Mme Marion MARISY	Expert sports Experte Jeunesse Chef De délégation
SEYCHELLES :	Mme Giovanna ROUSSEAU M. Alvin LAURENCE M. Fabian Palmyre	Expert Sports Expert Jeunesse Chef de Délégation
ORAD :	ABSENT	
CIJ :	ABSENT	
CONFESJES :	ABSENT	Secrétaire Général
CJSOI :	M. I V DESSCANN	Secrétaire Général

Ouverture de la séance

Le Secrétaire Général, de la CJSOI a souhaité la bienvenue à l'ensemble des experts et des Chefs des délégations. Puis, il a remercié chaleureusement tous les hauts cadres djiboutiens pour leur accueil, leur disponibilité et leur service pour la réussite de cet événement.

Ensuite, il a évoqué les aspects qui seront abordés lors de cette réunion des experts et en particulier :

1. la validation du procès-verbal du 27 et 28 février 2018
2. le choix du thème de la célébration de la journée de la jeunesse en décembre
3. la mise en place du calendrier des prochaines échéances des réunions des Experts et des Ministres.

Sur ce, il a passé la parole à Monsieur Le Ministre Jean Anicet ANDRIAMOSARISOA, Président de la CJSOI et Ministre de la Jeunesse et des Sports de Madagascar qui à son tour a souhaité la bienvenue aux membres des différentes délégations. Ensuite, dans son intervention, il a insisté sur la collaboration, l'écoute et la compréhension, trois piliers essentiels que chacun devrait observer afin que cet événement historique puisse se dérouler dans de meilleures conditions et in facto atteindre les objectifs et attentes visés.

Par ailleurs, il a souhaité que chacun soit animé par l'amabilité, la solidarité et la détermination pour que les valeurs de ces événements soient mises en avant dans « le village des jeux » qui accueille les jeunes. En toute circonstance, ces jeux doivent refléter la fraternité, l'amitié, le dialogue et l'écoute. Sur ce, il a déclaré la réunion des experts ouverte.

Après congé de Monsieur Le Ministre, Djibouti, est invité à présider la séance du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Secrétaire General de la CJSOI, Président de la séance propose l'adoption du procès verbal et une lecture collective des remarques à formuler.

2. Actions découlant du procès-verbal de la réunion des experts de Djibouti du 27 au 28 février 2018.

Les actions du procès verbal de la réunion du 27 et 28 février 2018 tenue à Djibouti sont validées par l'ensemble des participants... Aucune remarque n'a été formulée.

3. 11ème Jeux de la CJSOI.

- a. En ce qui concerne l'organisation du 11^{ème} Jeux de la CJSOI, le Secrétaire General a fait un tour de table pour connaitre si tous les participants se sont acquittés de leur frais de participation :
 - Les Comores attendent la fin des jeux pour s'acquitter de ces frais de participation
 - Ile Maurice et Djibouti ont confirmé le paiement de leurs frais de participation
 - Madagascar s'est acquitté d'une grosse partie des frais et confirme que le reste du montant sera payé après l'arrivée incessamment
 - Mayotte et la Réunion attendent toujours la facture pour pouvoir s'acquitter de ces frais. Ce retard est dû à leur réglementation qui exige une facture avant tout paiement. Et ils souhaitent que Djibouti leur propose une facture détaillée.
 - Seychelles s'est acquitté de ces frais et demande le remboursement de surplus avant leur départ.

Les responsables Djiboutiens ont demandé aux membres : La Réunion, Mayotte et les Comores de bien vouloir régulariser leur situation avant l'ouverture des Jeux.

b. Le Secrétaire Général a invité les participants à valider l'engagement quantitatif par pays. Sur ce, Monsieur Abchir a déploré le décalage entre le nombre initial des participants et le nombre des arrivants des délégations. Cette situation a perturbé sérieusement l'organisation de l'accueil des participants tant au niveau de l'hébergement que de la restauration.

Monsieur Abchir a mis l'accent sur le respect du nombre de personnes par espace des chambres pour préserver la qualité sanitaire, sécuritaire et hygiène. Malheureusement, les derniers arrivants n'ont pas pu bénéficier d'un accueil digne du fait que le nombre prévu n'a pas été respecté. Toutefois, cette inconvenance sera réglée dans les meilleures conditions et dans le plus bref délai.

Le Secrétaire Général a invité les participations à faire valoir leurs doléances. Sur ce, les demandes les plus pertinentes ont été :

1. Respecter les engagements formulés durant la réunion des experts du 27 au 28 février 2018 en dotant les délégations de moyens de communication (carte SIM)
2. Améliorer la problématique de la communication interne en mettant à leur disposition :
 - a. Un organigramme des principaux responsables ou des référents des différentes commissions de transport, d'hébergement et de restauration
 - b. La présentation générale des sites de jeux : lieu d'entraînement, des compétitions, des hôpitaux, distance nécessaires entre les sites et le plan d'évacuation en cas d'accident
 - c. La disponibilité des programmes des événements en tenant compte des nouvelles modifications apportées
 - d. La mise en place d'un réseau wifi au village pour assurer la médiatisation des événements
3. Améliorer la prise en charge médicale des jeunes en mettant en place un dispositif adéquat et permanent des paramédicaux.
4. Corriger les conditions d'hébergement en assurant notamment les travaux d'évacuation de l'eau surtout au niveau de la plomberie et de la canalisation
5. Prévoir un plan général et d'évacuation de l'établissement ; procéder à la mise en sécurité sans délai du bâtiment (extincteur, signalétique et assurer une information en désignant un responsable par étage)
6. Améliorer la restauration en tenant compte des normes alimentaires en calories et en particulier à l'approvisionnement en fruits
7. Brancher les machines à laver
8. Assurer un meilleur dispositif pour l'acheminement en eau potable dans les chambres en associant les délégations.
9. Garantir la sécurité d'hygiène et sanitaire des toilettes en papier hygiénique et eau
10. Garantir un nombre suffisant de moyen de transport avec le planning des déplacements des joueurs, des experts et techniciens.
11. Mise en place d'une réunion quotidienne des chefs des délégations, Experts et les responsables techniques en lien étroit avec la cellule de crise mise en place par le comité d'organisation

Remarques spécifiques :

- Le respect du code du travail des chauffeurs mis à la disposition des principaux responsables des délégations en proposant une structure adéquate de rotation.
- Le constat des experts sur l'ampleur du manque d'information de cet événement au niveau national

Les représentations djiboutiennes ont formulé des excuses pour toutes ces inconvenances et ont informé que toutes doléances seront tenues compte et corrigées dans le plus bref délai.

- Déjà, les mesures pour les cartes SIM sont réglées et chaque délégation aura 5 cartes
- Pour l'hébergement 100 lits ont été livrés au village pour combler le manque
- le pôle médical va être installé au village.

- Pour les moyens de transport, trois (03) types sont disponibles : un 1er pour les experts et les chefs de délégations, un 2^{ème} pour les athlètes et un 3^{ème} pour l'équipe médicale
- Les chefs de délégations seront mis en contact avec les principaux dirigeants des fédérations qui leur fourniront en détail l'organisation des entraînements et des compétitions. Quelques fédérations ont déjà pris des initiatives dans ce sens et les autres le feront incessamment.

4. Présentation du bilan financier de la CJSOI pour l'année 2018 (jan à mars) et situation concernant la contribution des pays membres (ANNEXE I).

PAYS	CONTRIBUTION RECUE
COMORES	En attente
DJBOUTI	En attente
Madagascar	En attente
MAURICE	OK
MAYOTTE	En attente
LA REUNION	OK
SEYCHELLES	OK

Le Secrétaire Général a demandé aux pays qui n'ont pas encore réglé leur cotisation de faire les nécessaires le plus bref délai.

5. Thème de la célébration de la journée de la Jeunesse de l'Océan Indien pour l'année 2018.

Deux thèmes ont été présentés :

- « Le leadership féminin dans la zone de l'Océan Indien ».
- « Le pouvoir d'agir des jeunes dans la zone de l'Océan Indien »

La deuxième proposition a été adoptée.

Les arguments proposés à cette initiative ont été bien accueillis par les participants avec possibilité que chacun développe ce concept en tenant de son environnement politique, social et culturel.

6. Dates et lieux des prochaines réunions.

(i) Réunion des experts

- En premier option a été retenu La Réunion
- En option 2 Seychelles
- Date : Avril 2019

(ii) Réunion des ministres

- La candidature unique de Madagascar a été adoptée

7. 12^{ème} Jeux de la CJSOI

- Proposition de l'Ile Maurice pour accueillir les jeux en 2021
- En rappel, les prochaines échéances se dérouleront tous les 4 ans (2025)

8. Questions diverses

Le Secrétaire Général a soulevé les points suivants :

- Les Comores : à soumettre rapidement le projet sur la formation administrative des dirigeants sportifs et spécialement pour les secrétaires d'association par la transmission à la CONFEJES

- pour l'application financière. A confirmer les dates.
- L'Ile Maurice : confirmé pour la période 17 au 21 septembre. A soumettre l'implication financière pour l'organisation du projet sur l'usage des nouvelles technologies de l'information
 - Les Seychelles : confirme la formation voile et laser au niveau initiation. A confirmer les dates.
 - La Réunion : confirme l'organisation de la compétition d'haltérophilie (Dates à confirmer)
 - La Réunion : confirme l'organisation de la formation des cadres portant sur le développement de la culture scientifique dans les activités en direction des enfants et des jeunes (Dates à confirmer).
 - Djibouti : à confirmer le règlement technique et les dates pour la formation sur l'organisation des APS pour les personnes à besoins spéciaux.

Par la suite, le Secrétaire Général a proposé une modification aux conditions de travail de la secrétaire à la commission. A lire,

« congé de maladie de 21 jours pour chaque année. Un maximum de 15 jours de congé pas pris sera convertible en argent. Congé annuel de 21 jours pour chaque année qui peut être pris et interrompu pour répondre à de courte absence. Le congé annuel s'il n'est pas pris, ne peut-être convertible en argent. »

Au lieu de « congé de maladie de 21 jours pour chaque année. Le congé pas pris ne sera pas convertible en argent et congé annuel de 21 jours pour chaque année qui peut-être pris et interrompu pour répondre à des courtes absences. Un tel congé, s'il n'est pas pris, ne peut-être encaissé à la fin de chaque année ou ne peut-être accumulé. »

Les membres ont proposé également les modifications suivantes :

- Le salaire net à 600 € et 100 € pour les frais de transport et le plan national de pension d'après les lois du travail de Maurice soit au total 700 €.

Par la suite, a été abordé la question thématique des jeunes et les membres ont proposé le développement commun d'une politique des jeunes afin de mieux partager les bonnes pratiques. Une réunion est prévue au palais du peuple pour le 26 avril 2018.

9. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal est adopté le 20 avril 2018 a l'hôtel Kempinski, Djibouti

**Président de séance
M. Abchir Ali HASSAN**

**Secrétaire Général
M. I V DESSCANN**

Fait à Djibouti, le 20 avril 2018

